

CONTACTS PRESSE

IGN : Sophie Couturier
01 43 98 83 05
06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr

ign.fr - geoportail.gouv.fr

OGE : Sophie Pales
01 53 83 88 11
s.pales@geometre-expert.fr



Le Géoportail est le portail des territoires et des citoyens, qui a pour vocation de faciliter l'accès à l'information géographique de référence sur l'ensemble du territoire national, y compris l'outre-mer. Construit dans une logique d'ouverture et d'interopérabilité des données, le Géoportail est un outil essentiel pour l'information du citoyen, la mise en œuvre des politiques publiques et le développement de services sur internet.



À propos de l'IGN

L'IGN a pour vocation de décrire, d'un point de vue géométrique et physique, la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

À propos de l'Ordre des géomètres experts

L'Ordre des géomètres-experts est l'autorité de régulation et de management stratégique de la profession. L'Ordre a donc vocation à représenter les 1850 géomètres-experts auprès des pouvoirs publics, à veiller à la discipline, à s'assurer de la qualité du service fourni aux consommateurs par une formation initiale et continue de qualité et obligatoire pour tous. L'Ordre veille également au respect de la déontologie et des règles de l'art. Il définit les orientations stratégiques qui permettent d'assurer la modernisation de la profession. L'ordre des géomètres-experts est administré par un Conseil supérieur et 18 Conseils régionaux dotés de la personnalité civile.

4810, 02 mètres

L'altitude du sommet du mont Blanc a diminué de 40 cm depuis 2011

Le 15 septembre dernier, l'Ordre des géomètres experts révélait, à l'issue de son ascension bisannuelle du mont Blanc, que l'altitude du toit de l'Europe avait diminué d'environ 40 cm (4810,06 mètres) depuis la mission de 2011 (4810,44 mètres). Au terme de ses calculs, l'IGN confirme l'amplitude de la variation d'altitude constatée par les géomètres experts en deux ans, et détermine précisément l'altitude du mont Blanc à 4810,02 mètres.

En calculant l'altitude du sommet du mont Blanc à 4810,02 mètres, l'IGN confirme l'amplitude de la variation de 40 cm constatée en deux ans par l'Ordre des géomètres experts. La détermination de l'IGN vient compléter celle des géomètres experts effectuée à partir de mesures GPS relevées au sommet glacé dans des conditions extrêmes. Elle est obtenue par un calcul relatif basé sur une dizaine de stations GPS de l'IGN faisant partie du Réseau GNSS Permanent⁽¹⁾ situées à moins de 200 km du mont Blanc qui enregistrent des mesures 24 heures sur 24. Le calcul est affiné grâce aux données ultra précises sur les orbites des satellites GPS fournies par l'IGS⁽²⁾. Enfin, l'altitude exacte du point culminant de la chaîne des Alpes est donnée grâce à un programme développé à l'IGN à partir d'un logiciel de l'université de Berne (Suisse), un des rares logiciels scientifiques permettant d'atteindre une précision centimétrique en toutes circonstances.

- (1) Réseau GNSS (Global Navigation Satellite System) Permanent (RGP) : réseau de stations destinées au positionnement par satellite en temps réel en France, maintenues par différents partenaires fédérés par l'IGN.
- (2) International GNSS Service : communauté d'organismes exploitant les données GPS et GLONASS.